

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les arrêtés suivants ont été émis :

- l'arrêté N° 3A/2020/2628/166 du 28 septembre 2020 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire accorde à la société BOUCHERIE KIRSCH à exploiter un élévateur à fourches Marque PRAMAC sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.
- l'arrêté N° 1/2015/0654/165 prol. du 21 septembre 2020 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire autorise la S.A. Aisch Zenter une prolongation de l'autorisation.
- l'arrêté N° 1/2020/0298/152 du 18 septembre 2020 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire autorise la SARL SHELL LUXEMBOURGEOISE la modification de la station-service à Steinfort, 58, route d'Arlon
- l'arrêté N° 1/20/0298 du 18 septembre 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du développement durable autorise à la société SHELL LUXEMBOURGEOISE SARL la modification de la station-service (1/14/0284) à Steinfort, 58, route d'Arlon
- ~~l'arrêté N° 1/20/0298 du 18 septembre 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du développement durable autorise à la société AISCH ZENTER SA la modification de la station-service (1/14/0284) à Steinfort, 58, route d'Arlon~~
- l'arrêté N° EAU/AUT/15/0792 du 25 septembre 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, autorise à la société CFL l'élimination des eaux pluviales près de la rue de Sterpenich à Kleinbettingen dans le cadre du concept d'assainissement général de la commune de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.


Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Les dossiers respectifs peuvent être consultés au secrétariat communal

pour le Collège des bourgmestre et échevins.



Guy Pettinger
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal